



GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES "CB"

Monique Willot : 01 53 89 38 52

Paris, le 14 décembre 2001

## **Paiement par carte bancaire le 1<sup>er</sup> janvier 2002 :** **La quasi-totalité des commerçants prête pour le 1<sup>er</sup> janvier**

La mobilisation des banques, des sociétés de maintenance et des commerçants porte ses fruits. A quelques semaines du passage à l'euro, 89% des terminaux de paiement électronique de l'ensemble du commerce sont désormais prêts à traiter des transactions en euro par carte bancaire.

### **Le parc de terminaux de paiement électronique**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002 marquant la fin légale des paiements par carte bancaire en francs, plus de 750 000 commerçants ont adapté leur terminal de paiement électronique. Selon les estimations du Groupement des Cartes Bancaires "CB", au 30 novembre 2001, **89% du parc français de terminaux de paiement sont en mesure d'accepter des paiements en euro.** Grâce à une mobilisation générale, le nombre de commerçants non équipés est très faible (11%) et comprend, en outre, les saisonniers ou les commerçants qui cessent leur activité en fin d'année.

#### **Adaptation à l'euro des terminaux de paiement électronique**

	Nombre de TPE
<b>TOTAL COMMERCE DE PROXIMITE</b>	<b>630 000</b>
TPE CB5 (adaptés à l'euro)	551 250
TPE non CB5	78 750
<b>TOTAL GRAND COMMERCE</b>	<b>125 000</b>
TPE adaptés à l'euro	118 750
TPE non adaptés	6 250

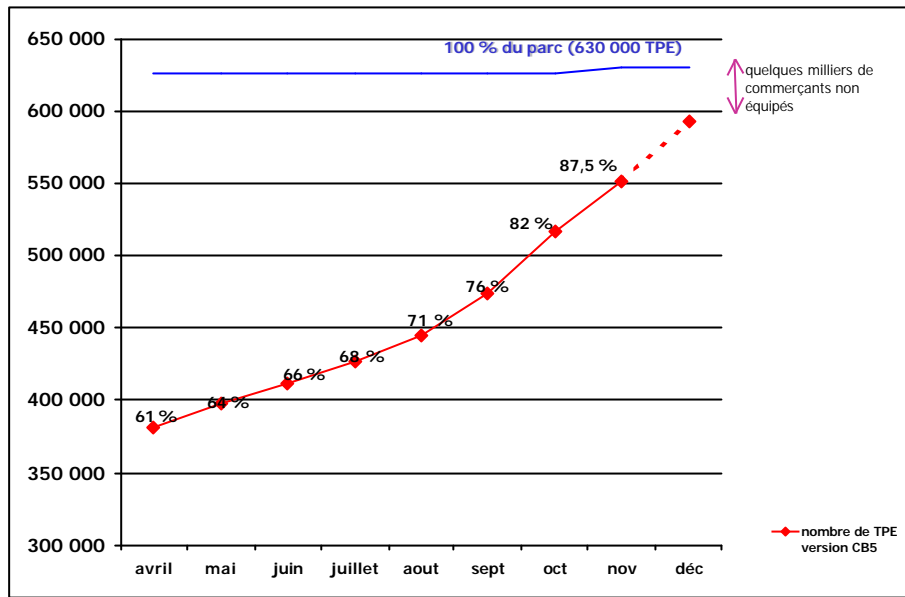
Source : Groupement des Cartes Bancaires "CB" - 30 novembre 2001

**87,5 % des terminaux de paiement du commerce de proximité et 95 % des terminaux du grand commerce sont adaptés à l'euro.**

***Important : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, il ne sera légalement plus possible de payer en franc par carte bancaire.***

Paieiment par carte bancaire le 1<sup>er</sup> janvier 2002 :  
La quasi-totalité des commerçants prête pour le 1<sup>er</sup> janvier

### Nombre de TPE adaptés à l'euro – Commerces de proximité



Source : Groupement des Cartes Bancaires "CB" - 30 novembre 2001

**Important** : Le numéro vert euro pratique 0 800 20 2002 (appel gratuit), mis en place par le Groupement des Cartes Bancaires "CB", aide les commerçants à diagnostiquer leur matériel d'acceptation de cartes bancaires et répond à leurs questions pratiques sur l'euro.

### Le baromètre Sofres de décembre 2001

Le baromètre mensuel Sofres\* mené depuis septembre à l'initiative du Groupement des Cartes Bancaires "CB" montre que **parmi les commerçants déjà équipés de terminaux adaptés à l'euro, 6 sur 10 n'ont jamais testé le fonctionnement de leur matériel en faisant des transactions en euro.**

**Important** : Les banques et les institutions du commerce encouragent les commerçants à réaliser dès maintenant des transactions en euros pour s'assurer du bon fonctionnement de leur matériel et de la formation de leur personnel.

\* Réalisé du 3 au 7 décembre 2001 auprès d'un échantillon représentatif de 411 gérants ou responsables de commerces de proximité de France.